

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 6  
Date de la convocation : 6 février 2025

**Etaient présent(e)s :** M. Thierry DAYRE - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER  
M. Pascal LANTHEAUME, pouvoir à M. Pierre COMBES  
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Thierry DAYRE  
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN  
M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC  
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

**Excusés :** M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Mme Jocelyne AUDIBERT

**Absente :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Patrick CATHENOZ

2025-02-07 / AFFAIRES FINANCIERES  
Tarifs Forains - Corso 2025

**RAPPORTEUR : M. Roger VIARSAC**

Par délibération du 12 février 2024, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les nouveaux tarifs d'occupation du domaine public par les forains du Corso.

Cette année les tarifs demeurent inchangés

CLASSES	ATTRACTIONS	TARIFS 2023		TARIFS 2024		TARIFS 2025	
Catégorie A	grand huit - grande roue - jet bob - chenille - looping - scooter	430 €	0.40 € / m <sup>2</sup>	451.50 €	0.42€ / m <sup>2</sup>	idem	idem
Catégorie B	manège enfantin - mini karting - mini scooter - bumper - jeux circulaires boîte à rire - train fantôme - palais des glaces et similaires	220 €	0.80 € / m <sup>2</sup>	235.40 €	0.86 € / m <sup>2</sup>	idem	idem
Catégorie C	tir - confiserie - loteries - jeux d'adresse	70 €	8 € / m linéaire	77.00 €	8.80 € / m linéaire	idem	idem
Catégorie D	Watter ball - trampoline	80 €	0.50m <sup>2</sup>	88.00 €	0.55 € / m <sup>2</sup>	idem	idem

Il est rappelé que les règlements devront être effectués avant le CORSO lors des permanences du régisseur. En cas de non-paiement, les sommes dues seront majorées de 10 % par mois et une exclusion sera prononcée à l'encontre du forain qui ne se sera pas acquitté de sa dette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE


POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER ces tarifs inchangés et les modalités de règlement.

Patrick CATHENOZ  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS



R